Publié en ligne le :

2 4 JUIL. 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

(Haute-Vienne)

DECISION DU PRÉSIDENT n°2023-109 du 20 juillet 2023

Objet : Restauration de la Collégiale du Moustier

: Avenant n°2 au lot n°7 - Vitraux (Avenant n°1 à la tranche optionnelle n°1)

LE PRESIDENT,

Vu la délibération n° 2020-056 du 11 juillet 2020 portant élection du Président ;

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;

Vu la délibération n°2020-067 du Conseil Communautaire en date du 11 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;

Vu la Décision du Président n°2021-065 du 28 juin 2021 portant attribution des marchés de travaux ; Considérant la proposition d'avenant ci-joint ;

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Dans le cadre de la restauration de la Collégiale du Moustier, il est conclu, un avenant aux marchés de travaux avec l'entreprise suivante :

Lot n°7 - Vitraux avec la société ATELIER DU VITRAIL 87000 LIMOGES

Article 2 : Le marché est modifié comme suit :

Lot	Marché tranche optionnelle n°1 en € HT	Avenant n°1 en € HT	Marché tranche optionnelle n°1 compris avenant en € HT	
7	40 000.00	18 000.00	58 000.00	

<u>Article 3</u>: Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil de Communauté de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

D. BOISSERIE

THUTE VIEW

Accusé de réception en préfecture 087-248700189-20230720-DP2023110252-AR Date de télétransmission : 24/07/2023 Date de réception préfecture : 24/07/2023

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoge/...... dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix

Restauration de la Collégiale du Moustier

Avenant n°2 au lot n°7 - Vitraux

(Avenant n°1 à la tranche optionnelle n°1)

MAÎTRE D'OUVRAGE : Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix (Haute-Vienne)

RÉALISATION DE : Restauration de la Collégiale du Moustier.

MAÏTRE D'OEUVRE: La GARE ARCHITECTES, 1 rue du Ciella, 24 160 Excideuil

ENTREPRISE: ATELIER DU VITRAIL, 10 rue Fernand Malinvaud, 87 005 Limoges

1- OBJET ET MOTIVATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant concerne les travaux supplémentaires devenus nécessaires, à savoir la restauration de la baie N8 et la fourniture et pose de protections grillagées (les baies d'escalier et les abat-sons).

Ces travaux s'inscrivent conformément aux dispositions de l'article R 2194-2 du Code de la Commande Publique. En effet, un changement de titulaire s'avère impossible pour des raisons économiques. Le titulaire dispose d'un savoir-faire, des outils et des moyens techniques qui sont nécessaires à la réalisation des prestations supplémentaires dans des conditions de prix offrant une juste valorisation des prestations.

2- MONTANT DE L'AVENANT :

Montant du marché Tranche Optionnelle 1 : 40 000.00 € HT

2-1-1 : Restauration de la baie N8 – Montant : 9 900.00 € HT

Selon le devis du 27/06/2023

2-1-2: Fourniture et pose de protections grillagées pour les baies d'escalier et les abats-sons

Montant total: 8 100.00 € HT

Selon le devis du 27/06/2023

Montant de l'avenant n°1 selon les devis du 28/06/2023 : 18 000.00 €uros H.T.

Nouveau montant total du marché : 58 000.00 €uros H.T.

soit: 69 600.00 €uros T.T.C

2	DELA
3-	DELA

Inchangé

CLAUSES DIVERSES

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le Maître d'œuvre

Pour le pouvoir adjudicateur Le Président

Luc JOUDINAUD // Le Ciella 24160 Excideuil těl > 09 53 62 61 38 // 38, rue Lacépède 75005 Paris // contact@la-gare.fr // www.la-gare.fr SAS, Capital social 10 000 € // APE 742A N° SIRET 477 9

D.BOISSERIE

ACC	USE	DE	RE	CE	PΤΙ	ON	ı

A	Le :
Pour acceptation :	
Veuillez retourner au maître d'ouvrage u	une copie (cachet - signature) de la présente.

A.....

L'entreprise



Communauté de Communes du Pays de Saint Yrieix Rue du 8 mai 1945 B.P. 28 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

DEVIS pour travaux complémentaires

Restauration de la baie N8 de collégiale du Moustier de Saint-Yrieix-la-Perche

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL H.T.
➤Dépose intégrale de la baie N8 avec mise en place d'occultation provisioire en polycarbonate alvéolaire.	Ensemble	à	1 500,00 €
>Restauration des panneaux en atelier, compris nettoyage, dépiquages, fourniture et coupe de verre antique, repiquage, remontage partiel au besoin, révision des soudures, changement des plombs de bord, masticage aux deux faces, pose des attaches.	Ensemble	à	4 000,00 €
>Fourniture à neuf des vergettes et barlotières, compris peinture de finition.	Ensemble	à	1 200,00 €
≻Repose du vitrail in situ, serrage des attaches, nettoyage final.	Ensemble	à à	4 000,00 €
Remise commerciale			-800,00 €
TOTAL HT			9 900,00 €
TVA 20 %			1 980,00 €
TOTALTIC			11 880,00 €

Prix valeur 2023

Limoges, le 27 juin 2023

NB: pour acceptation, veuillez retourner le devis daté et signé, portant la mention « Bon pour Accord ».

TATELER DU VITRAIL

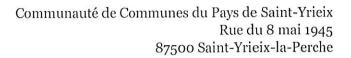
10, Rus F. 1841-1942 - BP 186 - 07006 LIMOGES

(761.) 05 55 30 21 69 - (Fax) 05 55 30 35 23

SIRET 760 700 710 00015 - RC 60 B 71

MSEE 50267785 000 911 110 - 459 261 0







DEVIS

Fourniture et pose de protections grillagées pour les baies d'escalier et les abat-sons de la collégiale du Moustier de Saint-Yrieix-la-Perche

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL H.T.
≻Fourniture, façon et pose de protections grillagées en cuivre pour :			
• les baies d'escalier ; compris dépose des clotûres existantes ;	15	300,00€	4 500,00 €
• les abat-sons ; compris dépose et repose des protections actuelles depuis l'intérieur du clocher.	6	600,00 €	3 600,00 €
TOTAL HT TVA 20 %			8 100,00 € 1 620,00 €
TOTALTTC			9 720,00 €

Prix valeur 2023

Limoges, le 27/06/2023

NB: pour acceptation, veuillez retourner le devis daté et signé, portant la mention « Bon pour Accord ».



